

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Quand vos mandataires cumulent

Les chiffres sont sortis. Bourgmestres, ministres, députés : la Cour des comptes a fait ses comptes dans le cumul des mandats.

• Albert JALLET

C'est l'heure des comptes et décomptes par la Cour des comptes. Elle vient de publier son rapport sur les mandats exercés par nos élus et les hauts fonctionnaires.

Précision, cette photographie du cumul des mandats a été effectuée pour l'année 2013. Depuis, il y a eu des élections, ce qui rebat un peu les cartes. Si la Cour a fait le boulot, le site Cumuleo.be l'a déjà bien décortiqué au travers de statistiques intéressantes. Il faut

aussi être attentif que dans le courant de l'année, les situations peuvent fortement changer. En janvier 2013, Jean-Pascal Labille, par exemple, est passé de 13 mandats rémunérés à un seul quand il est devenu ministre.

1. Ce sont 8 275 mandataires qui ont rentré leurs déclarations.

Avec «s» parce qu'il y en a deux : d'une part, il y a la liste des mandats, fonctions et professions et d'autre part, il y a les déclarations de patrimoine.

Il y a aussi les distraits, ceux qui ont oublié de le faire : 336 ont omis de rentrer leur liste de mandats et 432 leur déclaration de patrimoine. Parfois, c'est les deux. En tout, ils sont 484 mandataires différents en défaut.

2. Petit constat, les élus du nord du pays sont plus distraits que ceux du sud. Ainsi 215

néerlandophones n'ont pas rentré leur liste de mandats, pour 121 francophones (45 Liégeois, 45 Hennuyers, 16 Luxembourgeois, 15 Namurois et 11 Brabançons). Pour les déclarations de patrimoine, 304 néerlandophones pour 127 francophones et 1 germanophone.

Parmi les mauvais élèves pointés du doigt par Cumuleo, un et pas des moindres, Élio Di Rupo, est épinglé par le site : «Pour son refus persistant de déclarer son mandat au sein de la société Patrimons SPRL.»

3. Quand on parle de cumul de mandats, il faut aussi distinguer les mandats rémunérés et ceux qui ne le sont pas.

Tout ne rapporte pas. Et là, en moyenne, c'est du kif-kif : 52 % de rémunérés et 47,8 % de non rémunérés. Et dans ce qui «paie», il y en a qui paient des cacahuètes et d'autres du

caviar. Mais ça, on n'a pas les montants. Dommage. Il faut donc se méfier, c'est comme ça que l'ex-bourgmestre de Bruxelles avait 36 mandats (il en avait 50 ! en 2007) en 2013 dont deux rémunérés.

4. Et puis, il y a ceux qui ne cumulent pas.

Ils ne sont pas nombreux. C'est ainsi que 456 mandataires n'exercent qu'un seul mandat, soit 5,5 %. Et puis, il y a les catégories où l'on cumule plus qu'ailleurs. On cumule plus au parlement wallon (10,29 mandats) qu'à la Chambre (7,95) mais ce sont quand même les députés provinciaux qui détiennent le pompon (19,82) et même s'il y a beaucoup de mandats non rémunérés, ils sont aussi au-dessus de la moyenne pour les mandats rémunérés. Voilà un filet d'eau qui risque d'aliéner le moulin des détracteurs de l'institution. ■

VITE DIT

Formateurs

De quoi se parlent les deux formateurs, de leurs différents mandats ? Bof, ils n'auraient pas beaucoup de sujets de conversation. En 2013, Charles Michel en avait 11 dont 4 rémunérés, tandis que Kris Peeters en était à... 2 mais 2 rémunérés.

Élio et Bart

Les hommes forts du nord et du sud du pays ? Élio Di Rupo en a donc officiellement 2 rémunérés et 1 qui ne l'est pas. Mais Cumuleo lui en prête un 3^e rémunéré que l'homme semble avoir oublié dans son nœud. Bart De Wever en est à 12 mandats dont 4 rémunérés.

Deux Wallons

Les deux camarades wallons que sont Paul Magnette et Benoît Lutgen ? Le socialiste en est quand même à 17 mandats dont 5 rapportent de la monnaie sonnante et trébuchante. L'homme fort du cdH se contente de 6 mandats dont 2 rémunérés.

Distraits

Parmi les grands distraits, il faut noter que ce sont les écologistes qui le sont le... moins. Parmi ceux-ci, on n'en a trouvé que deux. On notera que Richard Fournaux fait partie des people distraits.